Communiqué de presse

LA CIMR LANCE UNE NOUVELLE OFFRE « Al MOUSTAKBAL INDIVIDUEL ».

Casablanca le 21 décembre 2017 – A l'issue de l'adoption par la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite du nouveau statut juridique de Société Mutuelle de Retraite, une nouveauté a été introduite au régime de la CIMR. En effet, la caisse est désormais ouverte à l'adhésion individuelle des personnes physiques, notamment les professions libérales, les travailleurs indépendants, les commerçants et les salariés du secteur public ou privé à travers l'offre « Al Moustakbal Individuel ».

Le produit Al Moustakbal Individuel offre la possibilité de décider de prendre sa retraite à partir de 50 ans. Le versement mensuel de la pension débute ainsi le mois suivant le départ à la retraite.

Sur mesure et souple, il permet à l'adhérent de choisir le montant de sa contribution mensuelle selon son objectif en termes de pension. Celle-ci sera prélevée automatiquement sur sa carte bancaire.
L'adhésion au produit Al Moustakbal Individuel est possible en toute simplicité et autonomie directement à travers une application accessible via le portail www.cimr.ma, donnant à l'adhérent accès à son compte personnel lui permettant de :

- Réaliser à tout moment des versements exceptionnels sans plafonnement.
- Suspendre le prélèvement automatique de ses contributions forfaitaires.
- Demander la restitution du prélèvement (délai de 7 jours à compter de la date de son exécution), sans avoir à justifier sa demande.
- Demander à tout moment le report, la modification ou l'annulation du prochain prélèvement à exécuter.
- Modifier ses données personnelles ou coordonnées bancaires.

A propos de la CIMR

Créée en 1949, la CIMR est une Société Mutuelle de Retraite qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité.

La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents. En 2016, la CIMR comptait 6276 entreprises adhérentes, 615 934 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 164 435 allocataires. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 7719,09 millions de Dh et le total des pensions servies était de 3779,70 millions de dirhams.